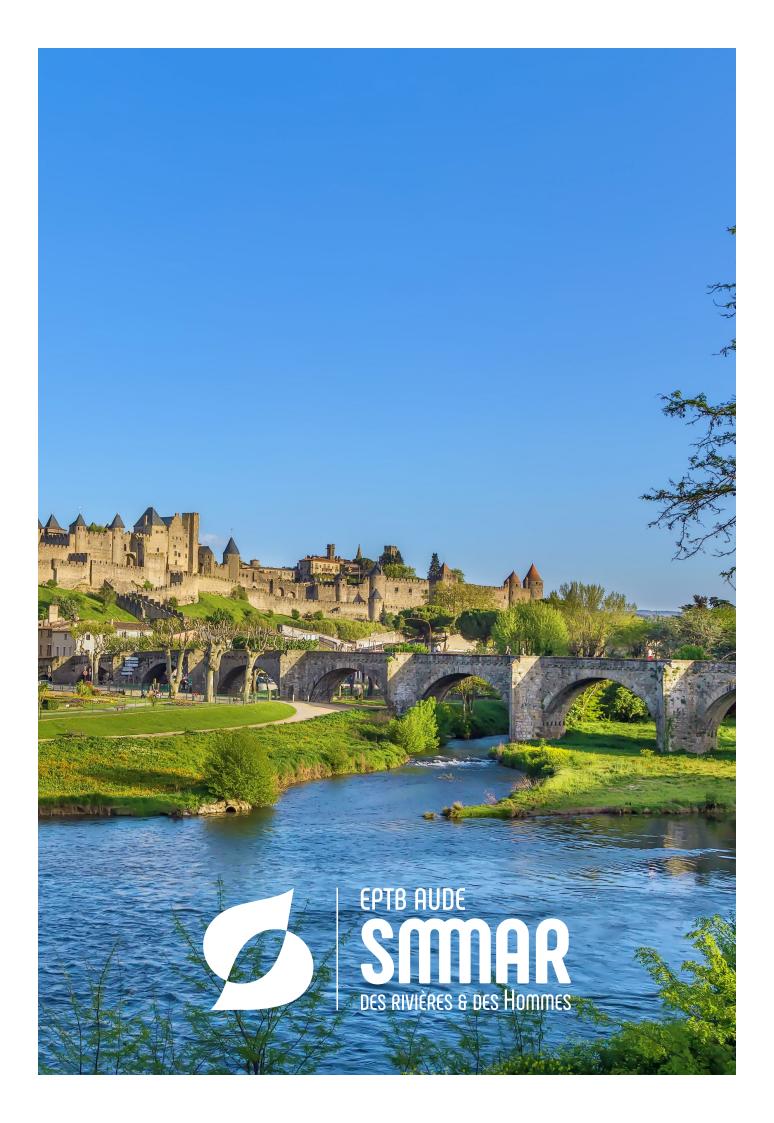


DOSSIER DE PRESSE JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DES RISQUES MAJEURS & DE LA RÉSILIENCE

DATE: 13/10/2022



INTRODUCTION

1992, 1999, 2014, 2018... de nombreuses crues ont touché le bassin versant de l'Aude, de la Berre et du Rieu, du Nord au Sud, d'Ouest en Est. Ce phénomène continue malheureusement de frapper notre territoire de plus en plus fréquemment dû aux effets du changement climatique (sécheresse, augmentation de la température de la Mer, dérèglement climatique...).

Face au choc de ces événements le SMMAR EPTB Aude et ses Syndicats de rivières adhérents aux côtés de leurs partenaires institutionnels (Europe, Etat, Région Occitanie, Départements de l'Aude et de l'Hérault, Communes) réitèrent l'organisation de la journée départementale des risques majeurs et de la résilience.

Une journée, en présence du préfet de l'Aude M. Thierry Bonnier et du sous-préfet de Narbonne, M. Rémi Récio, qui a pour vocation de sensibiliser et d'acculturer tous les publics aux risques inondation présents sur le bassin versant. Le programme de cette journée a été pensé pour illustrer de manière globale la politique de prévention des inondations qui est menée toute l'année à savoir :

- La mise en œuvre des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) qui sont des outils opérationnels de gestion de crise
- Les travaux de réduction de vulnérabilité au risque inondation
- La pose de repères de crues qui entretiennent la mémoire des crues et sensibilisent les habitants au risque inondation existant sur leur commune
- Les animations scolaires qui permettent de sensibiliser le jeune public aux bons comportements à adopter en cas de crise

Comme chaque année, le SMMAR EPTB Aude le relaie la campagne de communication du Ministère de la Transition écologique et de Cohésion des territoires et déploie des outils de communication plus locaux comme des visuels messagers représentant le bassin versant de l'Aude, de la Berre et du Rieu. L'objectif est d'interpeler et d'impliquer les habitants du bassin versant dans cette démarche de découverte des bons réflexes face aux pluies intenses / inondations. Un kit de communication est mis à disposition de l'ensemble des élus locaux, des associations et des établissements scolaires gratuitement sur <u>smmar. org</u>.



LES PCS 2.0

LES PLANS COMMUNAUX DE SAUVEGARDE 2.0

LE PRINCIPE DES PCS

Dans le cadre de la politique de prévention et de gestion du risque inondation, l'élaboration des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) instituée par la loi de modernisation de la sécurité civile n°2004-811 du 13 août 2004 (renforcée par la loi dite « MATRAS » et son Décret n°2022-907 du 20 juin 2022), est une obligation pour les communes soumises à un PPR (Plan de Prévention des Risques) préapprouvé ou dans le champ d'application d'un PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondations).

Les communes ont donc l'obligation de se préparer à ces situations de crise en élaborant leur propre Plan Communal de Sauvegarde. Celui-ci est un document d'organisation globale de gestion des situations de crise impactant la population. Ce plan prépare et assure la réponse opérationnelle au profit de la protection et de la sauvegarde de la population.

Pour cela depuis sa création, le SMMAR EPTB Aude, en sa qualité d'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB), aux côtés des services de l'Etat et en collaboration avec les Départements de l'Aude et de l'Hérault, des SDIS 11 et 34 (Service Départemental d'Incendie et de Secours), a porté l'animation et la maitrise d'ouvrage de plus de 276 Plans Communaux de Sauvegarde jusqu'en 2022.

LES PCS 2.0

Les PCS ont évolué avec un nouveau cahier des charges qui a été co-construit avec les partenaires, le soutien de la MIIAM (Mission Interrégionale Inondation Arc Méditerranéen), du CEREMA (Centre d'études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) et le soutien financier de l'Europe (programme FEDER), de la Région Occitanie et des Départements (11 et 34) à hauteur de 80% d'aide.

Les PCS 2.0 dits de 2eme génération intègrent et renforcent :

- La logique de bassin versant (amont aval) tant en matière de préparation que de gestion de crise (anticipation)
- Les recommandations opérationnelles des services d'interventions (SDIS, Direction des Routes...)
- Le rôle des intercommunalités qui ont joué un rôle clé dans l'appui logistique et administratif post-crue pour leurs communes membres dans la gestion de crise inondation en 2018,
- La formation et la mise en exercice des équipes municipales



L'exercice de mise en œuvre du PCS 2.0

Le PCS est un document qui doit être continuellement adapté par la commune pour être réellement opérationnel. Il doit également être testé régulièrement au cours d'exercices de gestion de crise afin de former l'ensemble des élus et agents concernés comme ce jour à Saint-Marcel-sur-Aude.



136 PCS 2.0 DÉLIVRÉS depuis 2020 276 PCS DÉLIVRÉS depuis 2008

LES TRAVAUX STRUCTURANTS



PRINCIPE DES TRAVAUX STRUCTURANTS // PAPI

Le bassin versant de l'Aude, de la Berre et du Rieu est caractérisé par son importance de 6.000 km² et par l'influence prépondérante du climat méditerranéen. Les cours d'eau connaissent ainsi des crues particulièrement fréquentes et violentes qui peuvent entraîner des conséquences catastrophiques tant pour les biens construits publics, privés, les cultures et les populations... Afin de répondre de manière opérationnelle à ces phénomènes d'inondations, des Programmes d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) sont mis en œuvre sur le territoire avec l'engagement financier de l'Europe, de l'Etat, de la région Occitanie et des Départements. Ces programmes d'actions prennent notamment la forme de travaux dits structurants réalisés par les Syndicats de rivières adhérents au SMMAR EPTB Aude, comme des aménagements hydrauliques de régulation de crues, ou des systèmes d'endiguements pour la protection des lieux habités.

LES TRAVAUX DU PROGRAMME DE CONFORTEMENT DES DIGUES ET DÉVERSOIRS DE L'AUDE

Les travaux du programme de confortement des digues et déversoirs de l'Aude ont été engagés en 2019 par le Syndicat Mixte du Delta de l'Aude pour répondre aux problématiques d'inondation sur les basses plaines de l'Aude. Les inondations sont d'autant plus importantes et fréquentes sur ce territoire face à la particularité du fleuve Aude qui a un lit en toit : les terres inondées par le fleuve lors des crues sont plus basses que les berges de bord d'Aude ce qui empêche les eaux de revenir naturellement dans celui-ci, inondant ainsi l'ensemble des basses plaines (d'où leur nom).

Pour faire face à cette particularité, le Syndicat Mixte du Delta de l'Aude a engagé des travaux de confortement des digues et déversoirs sur les communes de Sallèles-d'Aude, Cuxac-d'Aude et Coursan de 2019 à 2021. Au total ce sont :

- 7 km de digues confortés ou créés afin de contenir le fleuve en cas de crue
- 500 m de déversoirs nettoyés et restaurés afin de mieux maitriser les zones de débordements, de réduire le débit du fleuve et diminuer le risque de brèche.

A l'aval de Cuxac-d'Aude, par exemple, les déservoirs Horto de Blazy et 1952 captent une partie du débit du fleuve lorsque l'Aude atteint 550 m3/sec permettant ainsi de limiter le débit du cours d'eau dans le village de Coursan.



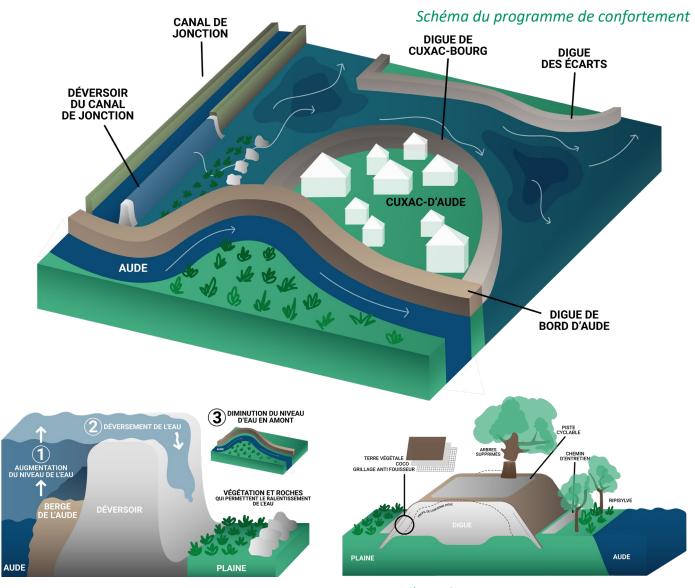
Ce chantier s'est également inscrit dans le respect de la biodiversité afin de limiter au maximum les impacts des travaux : abattage avec un protocole spécifique, replantation d'arbres sur un linéaire de 3,3 km de bord d'Aude et de canaux, acquisition d'une parcelle de 3,4 ha pour créer une zone humide et planter des haies d'arbres au pourtour de l'Aude.

L'objectif du programme :

L'objectif de ce programme est de protéger les populations contre les inondations, de pérenniser le système de régulation des crues dans les basses plaines de l'Aude par la maitrise des déversements hors des lieux habités dans le respect de la répartition actuelle des déversements.

Le coût du programme est de 8 millions d'euros avec la participation de l'Etat, de l'Union européenne, de la Région Occitanie, du Département de l'Aude et du Syndicat Mixte du Delta de l'Aude.

Focus sur les principes des travaux



Coupe d'un déversoir

Coupe d'une digue

Le fonctionnement des basses plaines expliqué dans une courte vidéo à retrouver sur la chaîne YouTube du <u>SMMAR EPTB Aude</u> et du <u>SMDA</u>

LES REPÈRES DE CRUE

PRINCIPE DES REPÈRES DE CRUES:

Un repère de crue (et aussi appelé « laisse de mer » pour la submersion marine) est **une marque qui matérialise le niveau atteint par les plus hautes eaux connues (PHEC) dans les zones inondables**. En indiquant les hauteurs d'eau atteintes lors des crues, les repères permettent de rappeler la fréquence des débordements des rivières, les périodes d'inondations, et rappellent à la population les risques encourus.

La loi n°2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels, retranscrite dans l'article L563-3 du code de l'environnement, impose aux communes de poser dans les zones inondables, des repères de crues historiques visibles de la voie publique et de procéder à l'inventaire et à l'entretien des repères de crues existants.

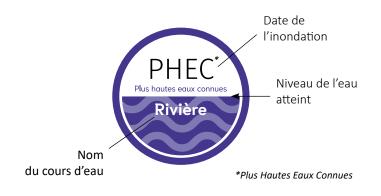
Les repères de crues constituent une source précieuse d'informations pour l'entretien de la mémoire du risque. Le SMMAR EPTB Aude apporte une assistance aux communes dans la mise en place des repères de crue et laisse de mer.

Qui fait quoi?

Conformément à la législation nationale, l'État assiste les communes pour recenser les repères de crues historiques existants et œuvre ainsi pour une meilleure connaissance du risque inondation.

Les repères de crues historiques sont **implantés par les municipalités** dans tous les lieux facilement accessibles et visibles par le public. Chaque commune exposée a alors pour obligation d'assurer la pose et l'entretien des repères selon le format officiel.

Dans le cadre de son action en matière de sensibilisation au risque d'inondation, et dans un souci d'harmonie à l'échelle du bassin versant de l'Aude, le SMMAR EPTB Aude, en partenariat avec les services de l'État, apporte une assistance technique aux communes.



Le SMMAR EPTB Aude a sélectionné 800 repères fiables et représentatifs du bassin de l'Aude et a conçu un macaron en matériaux inaltérable. Ces repères répondent aux exigences de la réglementation nationale et à la spécificité du contexte local audois. Le SMMAR EPTB Aude fabrique et pose les repères, pour le compte des municipalités sur des emplacements extérieurs comme les murs des bâtiments, ponts, pylônes...

FOCUS REPÈRES DE CRUES DE SAINT-MARCEL-D'AUDE :

Sur la commune de Saint-Marcel-d'Aude, deux nouveaux repères de crues sont apposés par le SMMAR EPTB Aude le jeudi 13 octobre 2022. Ils matérialisent le niveau atteint par les plus hautes eaux connues lors des inondations de 1930, 1999 et 2018.

LES ANIMATIONS SCOLAIRES



PRINCIPE DES ANIMATIONS SCOLAIRES

Le SMMAR EPTB Aude réalise toute l'année des opérations de sensibilisation du jeune public dans les primaires et collèges du bassin versant de l'Aude, de la Berre et du Rieu. En accord avec l'inspection académique, les animations abordent les thèmes de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI). Chaque année ce sont plus de 1000 enfants qui sont sensibilisés dans 34 établissements grâce à l'intervention de 3 prestataires mandatés par le SMMAR EPTB Aude : la Fédération Aude Claire, l'Etang d'Art et C'est Ma Nature, des associations qui œuvrent dans l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD).

FOCUS ANIMATION SAINT-MARCEL-SUR-AUDE:

Jeudi 13 octobre 2022, des animations en école et collège sont réalisées pour sensibiliser les jeunes à la prévention du risque inondation et la réduction de vulnérabilité. De plus, le SDIS 11 réalise des démonstrations des bons gestes à adopter en cas de crues auprès du jeune public avec des exercices pratiques. Pour compléter cette journée de la résilience un jeu de piste est réalisé lors de la visite de l'EXP'Eau du SMMAR EPTB Aude. Un programme ludique et éducatif pour comprendre le fonctionnement de la rivière, la genèse des crues, les bons réflexes à avoir avant, pendant et après une crise inondation.

Avec le soutien de l'Europe, l'Etat, la Région et le Département de l'Aude.



LA COMMUNICATION

PRINCIPE DE LA CAMPAGNE NATIONALE

Le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer promeuvent via la campagne de communication 2022 les réflexes à adopter en cas de phénomènes hydrométéorologiques méditerranéens dangereux tels que les pluies intenses et les inondations rapides ou torrentielles. Pour la 7eme édition la campagne se fait peau neuve avec quatre visuels mettant en scène quatre bons réflexes méconnus par le grand public.

FOCUS SUR LA CAMPAGNE DU SMMAR EPTB AUDE

Dans une dynamique de rayonnement des bons réflexes à adopter en cas de pluie intense, d'inondation, le SMMAR EPTB Aude décline au niveau du territoire la campagne nationale avec des visuels mettant en scène cinq bons comportements.

L'objectif est à la fois de représenter tous les bons comportements (9 bons comportements selon le Ministère) et de territorialiser les mises en scène afin que les citoyens s'approprient ces bons gestes.

Au-delà de la déclinaison de cette campagne, le SMMAR EPTB Aude réalise :

- Une opération de « street marketing » dans les boulangeries du territoire.
- Une distribution de 80 000 sacs à pain représentant les 9 bons comportements en cas de crue est réalisé auprès des boulangeries du territoire.
- Une campagne digitale sur les réseaux sociaux.
- Une campagne sponsorisée des bons comportements est réalisée sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram sur un panel local.
- Un kit de communication téléchargeable par les élus, les entreprises.

Celui-ci comprend affiches, des visuels pour les réseaux sociaux et une courte vidéo.







ALLUMER UNE BOUGIE PEUT VOUS SAUVER LA VIE!



Les inondations tuent.

En cas de pluie intense, coupez l'électricité, le gaz et évitez ainsi les risques d'électrocution et d'incendie.















































































ENVOYER UN TEXTO À MAMIE PEUT LUI SAUVER LA VIE!





PLUIES INTENSES / INONDATIONS ANTICIPER LES ÉVÉNÉMENTS

KIT DE SÉCURITÉ

Pour être prêt en cas de pluie intense ou d'inondation, rassemblez les objets indispensables pour votre autonomie : médicaments, eau potable, nourriture non périssable, bougies, radio à piles... Et également à la copie de vos papiers (assurance, pièce d'identité...), qui vous seront utiles en cas de sinistre.

Le kit comporte certains objets essentiels :

- Radio à piles (avec piles de rechange) afin de suivre les consignes des autorités
- Lampe de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes
- Outils de base (couteau multifonctions, ouvreboite, etc.)
- Nourriture non périssable et ne nécessitant pas de cuisson

- Eau potable en quantité (6 litres par personnes en bouteille)
- Médicaments
- Lunettes de vue (paire de secours)
- Vêtements chauds et couverture de survie
- Double des clés de la maison et de la voiture
- Copie des documents essentiels dans une pochette étanche

- Trousse de premier secours (alcool, pansements, compresses, etc.)
- Argent liquide (les distributeurs pouvant ne pas fonctionner)

PLUIES INTENSES / INONDATIONS SE METTRE À L'ABRI

EN CAS DE PLUIE INTENSE OU D'INONDATION

Sur le bassin versant de l'Aude, de la Berre et du Rieu, nous faisons face chaque année à des crues importantes caractérisées par une montée des eaux rapides. C'est pourquoi il est important pour la sécurité de tous d'adopter les bons réflexes.

- Reporter l'ensemble de ses déplacements, à pied ou en voiture, et rester ou rentrer à l'intérieur d'un batiment
- Laisser ses enfants à l'école ou à la crèche car ils y sont en sécurité
- Rester ou rentrer à l'interieur d'un batiment et monter en hauteur, à l'étage
- Couper les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage sans se mettre en danger
- Ne pas utiliser sa voiture, quelques centimètres d'eau suffiraient à l'emporter
- Ne pas descendre dans les sous-sols et se réfugier en hauteur
- S'éloigner des cours d'eau, des berges, et des ponts et ne pas se réfugier sous un arbre pour éviter la foudre
- Rester informé et à l'écoute des consignes des secours et/ou de la mairie
- Se soucier des personnes vulnérables et isolées en privilégiant les sms



PLUIES INTENSES / INONDATIONS S'INFORMER SUR LES DANGERS

S'INFORMER SUR LES DANGERS

En France, 17 millions de personnes sont potentiellement exposées au risque inondation, notamment pendant les périodes de pluies méditerranéennes intenses. Sur le bassin versant c'est 40% de la population qui est soumise à ce risque, soit +390 communes. Pour se prémunir du risque inondation, il est essentiel de rester attentif à l'actualité, de rester informé des consignes de sécurité officielles. Attention chaque année de nombreuses fakenews (fausses actualités) sont diffusées sur les réseaux sociaux et peuvent vous mettre en danger.

Rester informé:

- L'état des routes sur inforoute11.fr
- L'évolution du niveau des cours d'eau sur shyvaa.smmar.fr
- L'évolution du niveau de vigilance sur <u>meteofrance.com</u> et <u>vigilance.meteofrance.fr/fr/aude</u>
- L'évolution du risque de crue sur vigicrues.gouv.fr

SHYVAA, un site web dédié pour une gestion facilitée de la ressource en eau de la Berre et du Rieu sur smmar.org.

SHYVAA (Suivi HYdrométrique des Vallées de l'Aude et Affluents) est un outil d'information sur le niveau des cours d'eau et d'aide à la décision en période de crue. Il permet d'obtenir une cartographie des précipitations en cours et des données issues des stations hydrométriques présentes sur le territoire.

Zoom sur les niveaux de vigilance MétéoFrance :

MétéoFrance informe sur les dangers potentiels (vent violent, orage, avalanche, neige-verglas, canicule, froid, pluie-inondation, vagues-submersion) présents sur un territoire via 4 niveaux de vigilance :

- Vigilance verte : pas de vigilance particulière
- Vigilance jaune : phénomènes dangereux et étendus, soyez attentifs et restez informés
- Vigilance orange : phénomènes localement dangereux, soyez très vigilants et restez informés
- Vigilance rouge : phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle, soyez prudents



Plus d'informations sur meteofrance.com





Hôtel du Département de l'Aude Allée Raymond Courrière 11855 CARCASSONNE Cedex 9

Laura FALANGA / Chargée de communication 06 75 58 34 75 / laura.falanga@smmar.fr www.smmar.org / @smmar_aude











